

Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
Université Abderrahmane Mira - Béjaïa
Faculté de Droit et des Sciences Politiques



جامعة بجاية
Tasdawit n'Bgayet
Université de Béjaïa

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة عبد الرحمان ميرة - بجاية
كلية الحقوق والعلوم السياسية

Réf. : n° 10/CSF/FDSP/2016.

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

L'an deux mille seize et le onze du mois de décembre s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de ZOUAÏMIA Rachid et en présence de Mme IGROUFA Zoubida, MM. AÏT MANSOUR Kamal, KEBAILI Tayeb, CHITER Abdelouahab, IRATEN Abdallah, BEZGHICHE Boubekour, AYADI Djillali, ALLAM Lyès, BALOUL Djamel, KHELFI Abderrahmane, BERRI Nouredine, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I - Validation de supports pédagogiques :

Le Conseil a été saisi en vue de valider quatre (4) supports pédagogiques présentés par :

1 - M. ASSALI Abdelkrim, Maître de conférences classe B, intitulé :

"محاضرات في القانون الدولي الاقتصادي"

Destiné aux étudiants de Master I options : droit public des affaires et droit immobilier.

2 - M. MAAZIZ Abdessalam, Maître de conférences classe B, intitulé :

« محاضرات في قانون العمل »

Destiné aux étudiants de 2^{ème} année de licence en droit.

3 - M. MAIFI Laziz, Maître de conférences classe B, intitulé :

« محاضرات في القانون الدستوري »

Destiné aux étudiants de 1^{ère} année de licence en droit.

4 - Mme RACHEDI Saida, Maître de conférences classe B, intitulé :

"محاضرات في الإفلاس و التسوية القضائية في القانون التجاري الجزائري"

Destiné aux étudiants de 3^{ème} année de licence en droit, option : droit économique et des affaires.

Au vu des rapports favorables des deux (2) experts désignés et validés par le comité scientifique du département de Droit des Affaires en date du 8 décembre 2016 s'agissant du support pédagogique de M. ASSALI Abdelkrim ;

Au vu des rapports favorables des deux (2) experts désignés et validés par le comité scientifique du département des enseignements de base en date du 8 décembre 2016 s'agissant du support pédagogique de M. MAAZIZ Abdessalam ;

Au vu des rapports favorables des deux (2) experts désignés et validés par le comité scientifique du département des Enseignements de base en date du 27 novembre 2016 s'agissant du support pédagogique de M. MAIFI Laziz ;

Au vu des rapports favorables des deux (2) experts désignés et validés par le comité scientifique du département de Droit des Affaires en date du 8 décembre 2016 s'agissant du support pédagogique de Mme RACHEDI Saida ;

Après examen des supports pédagogiques en cause et s'être assuré qu'ils répondent aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique les valide au titre de photocopies et émet un avis favorable à leur mise en ligne.

II – Validation de bilans de recherche CNEPRU :

Le Conseil a été saisi à l'effet d'approuver les bilans de recherche CNEPRU présentés par les chefs de projets :

- M. ZOUAÏMIA Rachid, "La délégation de service public en Algérie : Bilan et perspectives", Code P00620130064, Bilan final.
- M. KEBAÏLI Tayeb, "الطرق البديلة لحل النزاعات في النظام القانوني الجزائري", Code P00620130012, Bilan final.
- Mme IGROUFA Zoubida, "السلطة التقديرية للقاضي في شؤون الأسرة", Code P00620130058, Bilan final.
- M. DAHMANI Abdeslam, "آليات مكافحة جريمة الفساد على ضوء التشريع الجزائري والصكوك الدولية", Code P00620140036, Bilan à mi-parcours 2015-2016.
- M. KHELFI Abderrahmane, "الملكية الفكرية بين مقتضيات العولمة و تحديات التنمية", Code P00620140037, Bilan à mi-parcours 2015-2016.
- M. BOUDRIOUA Abdelkrim, "الممارسة الجزائرية في مجال حماية حقوق المرأة و الطفل", Code P00620140038, Bilan à mi-parcours 2015-2016.
- Mme TALBI Halima, "الطفولة بين تطورات المجتمع وتحديات العولمة", Code P00620140039, Bilan à mi-parcours 2015-2016.
- TADJER Mohamed, "الضبط الإداري والحريات العامة في الجزائر", P00620140150, Bilan à mi-parcours 2015-2016.

Après délibération, le Conseil valide les rapports de recherche CNEPRU présentés par les chefs de projets concernés.

III – Demandes de résiliation de contrats de recherche CNEPRU :

Le Conseil a été saisi de deux (2) demandes de résiliation de contrats de recherche CNEPRU concernant MM. ATMANI BILLAL et HASSANI Khaled, membres de l'équipe de recherche dirigée par le Docteur KHELFI Abderrahmane et instituée autour du projet de recherche CNEPRU ayant pour thème :

"الملكية الفكرية بين مقتضيات العولمة وتحديات التنمية",

Agréé à compter du 1^{er} janvier 2015 sous le code P006201400 37 et ce, pour les motifs suivants :

- S'agissant de M. ATMANI Bilal, l'intéressé a bénéficié d'une formation résidentielle à l'étranger (France) au titre de l'année universitaire 2016-2017 à compter du 1^{er} octobre 2016 ;
- S'agissant de M. HASSANI Khaled, l'intéressé a fait l'objet d'une mutation auprès du Conseil de la Nation à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Après délibération, le Conseil émet un avis favorable à la résiliation des contrats de recherche des intéressés.

IV – Demande d'intégration dans une équipe de recherche :

Le Conseil a procédé à l'examen d'une demande formulée par Mme IMLOUL Rima en vue de son intégration dans l'équipe de recherche dirigée par M. KHELFI Abderrahmane et instituée autour du projet de recherche CNEPRU ayant pour thème : "الملكية الفكرية بين مقتضيات العولمة و تحديات التنمية"

Agréé à compter du 1^{er} janvier 2015 sous le code P00620140037.

Au vu de l'avis favorable émis par le chef de projet, le Conseil agréé la demande d'intégration formulée par Mme IMLOUL Rima.

V – Nouveaux Projets de recherche CNEPRU :

Le Conseil a procédé à l'examen de deux nouveaux projets de recherche CNEPRU présentés par :

- M. SAICHE Abdemalek, "شبكات تهريب الأشخاص: شكل جديد للجريمة المنظمة عبر الوطنية".
- M. BERRI Noureddine, "La décentralisation dans les pays du Maghreb : Bilan et Perspectives".

Après délibération et au vu de l'intérêt des thèmes proposés, le Conseil valide les nouveaux projets de recherche CNEPRU présentés par les chefs de projets concernés.

VI – Promotion des chercheurs associés :

1 - Le Conseil a examiné deux demandes de promotion au grade de Directeur de recherche associé formulées par M. BOUDRIOUA Abdelkarim Maître de recherche (44 points) et M. AIT MANSOUR Kamal Maître de recherche (38 points).

Au vu de la réglementation en vigueur et des conditions fixées par le Conseil scientifique de l'Université, le Conseil émet un avis favorable à la promotion de M. BOUDRIOUA Abdelkarim et M. AIT MANSOUR Kamal au grade de Directeur de recherche associé.

2 - Le Conseil a examiné des demandes de promotion au grade de Chargé de recherche associé formulées par les enseignants chercheurs dont les noms suivent :

- OUKIL Mohamed Amine, attaché de recherche (de plein droit) ;
- KADRI Nassima, attachée de recherche (08 points) ;
- GUENDOZ Sana, attachée de recherche (16 points) ;

Au vu de la réglementation en vigueur et des conditions fixées par le Conseil scientifique de l'Université, le Conseil émet un avis favorable à la promotion de M. OUKIL Mohamed Amine, attaché de recherche (de plein droit) et de Mme KADRI Nassima, attachée de recherche (08 points).

S'agissant de la demande de Mme GUENDOZ Sana, le Conseil l'a rejetée au motif que l'intéressée était intégrée dans un projet arrivé à terme et qu'elle ne figure dans aucun nouveau projet.

VII – Manifestations scientifiques :

Le Conseil scientifique a été saisi de trois propositions de manifestations scientifiques présentées par :

- M.KEBAILI Tayeb, Séminaire national pour les 12 et 13 avril 2017 sur:
"تسوية نزاعات الاستثمار أمام المركز الدولي (CIRDI): 50 سنة من الاجتهاد التحكيمي"
- M. SAICHE Abdemalek, Séminaire national sur :
"المجلس الدستوري في ضوء تعديل 6 مارس 2016"
- Mme TEBBAA Nadjat, Journée d'étude pour le 6 mars 2017 sur :
"مخاطر التمويل البنكي للنشاط الاقتصادي"

Au vu de l'avis favorable émis par les comités scientifiques des départements concernés, au vu de l'intérêt de telles manifestations scientifiques, après délibération, le Conseil émet un avis favorable à l'organisation des manifestations scientifiques proposées pour l'année 2017.

VIII - Validation de la composante humaine du Laboratoire de Recherche (LARENJ) :

Le Conseil scientifique a été saisi à l'effet de valider la composante humaine actualisée du Laboratoire de Recherche sur l'Effectivité de la Norme Juridique (LARENJ).

Après étude des états soumis par le Directeur faisant ressortir la composante des douze (12) équipes de recherche en activité au niveau du laboratoire, conformément à la note n° 803/DGRSDT/2013 du 14 juillet 2013, le Conseil scientifique a approuvé la composante humaine actualisée du Laboratoire de Recherche sur l'Effectivité de la Norme Juridique (LARENJ).

IX – Constitution de jury de soutenance de Mémoire de Magister :

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution d'un jury en vue de la soutenance d'un Mémoire de Magister en Droit Public, spécialité « Institutions publiques et gouvernance » présenté par : M. MESSAOUDI Khaled. **Intitulé du Mémoire :**

« مرتفق المرفق العمومي في القانون الجزائري ».

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. ZOUAIMIA Rachid en qualité de Directeur de Mémoire, le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. BOUDRIOUA Abdelkrim, Professeur, Université de Béjaïa, Président ;
- M. ZOUAIMIA Rachid, Professeur, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. BERRI Noureddine, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examineur.

X- Constitution de jury de soutenance de Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) :

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait au dossier de soutenance d'une Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) en Droit Public présentée par M. SERAGHNI Bouzid, Spécialité « Droit International Humanitaire et Droits de l'Homme » ;

Intitulé de la Thèse : " حقوق الإنسان بين ضرورة الحماية الدولية ومقتضيات السيادة الوطنية "

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par Mme RAHAB Chadia en qualité de Directeur de Thèse, le Conseil a procédé à la désignation d'un jury de soutenance par délibération du 5 juin 2016 composé comme suit :

- M. DAHMANI Abdeslem, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Président ;
- Mme RAHAB Chadia, Professeur, Université de Batna, Rapporteur ;
- Mme IGROUFA Zoubida, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examinatrice ;
- M. SAICHE Abdelmalek, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examineur ;
- M. AMMARI Tahar-Eddine, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examineur.

La thèse a fait l'objet de rapports favorables des membres du jury, à l'exception de M. AMMARI Tahar Eddine qui a présenté, en qualité d'examineur, un rapport défavorable daté du 13 novembre 2016.

Ledit rapport a été soumis à l'appréciation de Mme RAHAB Chadia qui, en sa qualité de directeur de thèse, l'a rejeté en bloc par correspondance du 6 décembre 2016.

En conséquence, et au vu de l'article présenté par l'intéressé et intitulé :

"الهيئات التعاهدية كآلية لحماية حقوق الإنسان : اللجنة المعنية بحقوق الإنسان نموذجاً".

et publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, Vol. 13, n° 1, 2016, pp. 492-510 ;

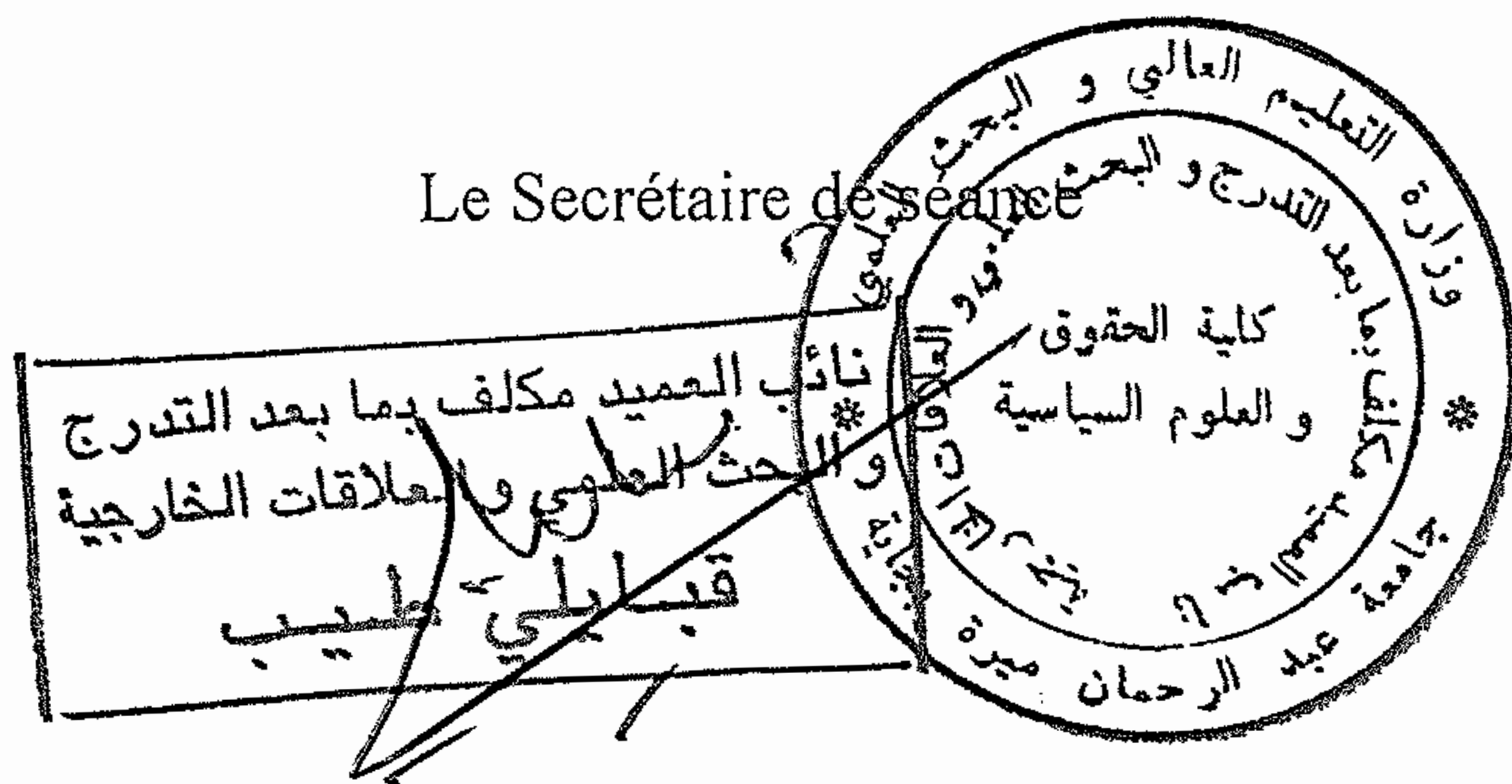
Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014 ;

En application des dispositions de l'article 22 de l'arrêté n° 191 du 16 juillet 2012 fixant l'organisation de la formation de troisième cycle en vue de l'obtention du doctorat, modifié et complété par arrêté n° 345 du 17 octobre 2012, modifié et complété par arrêté n° 329 du 5 mai 2014, le Conseil scientifique a procédé à la désignation d'un **deuxième jury** de soutenance composé comme suit :

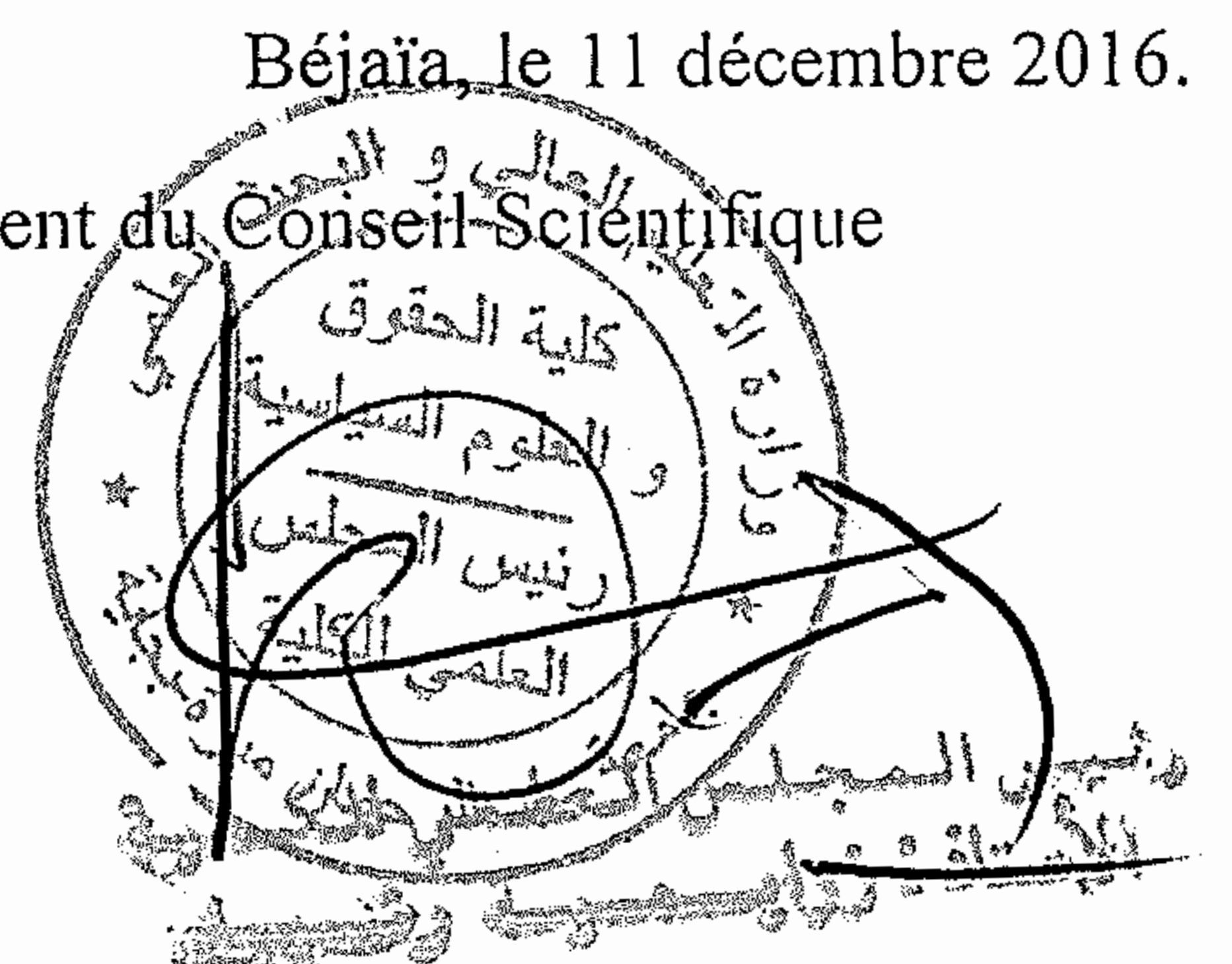
- M. CHITER Abdelouahab, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Président ;
- Mme RAHAB Chadia, Professeur, Université de Batna, Rapporteur ;
- M. TRIKI Farid, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examineur ;
- Mme YAHIAOUI Nora, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examinatrice ;
- M. SAM Lyès, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examineur.

Béjaïa, le 11 décembre 2016.

Le Secrétaire de séance



Le Président du Conseil Scientifique



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.

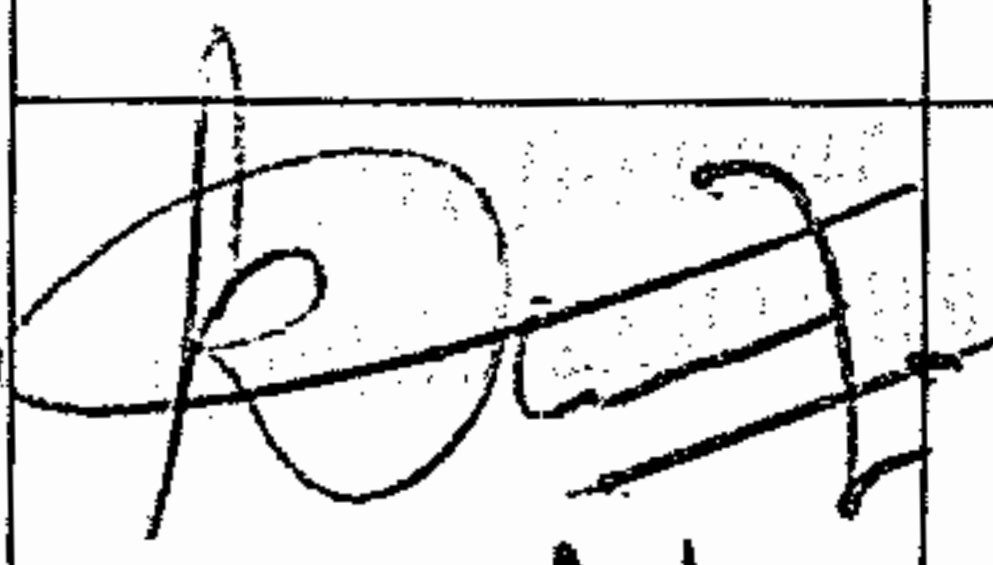

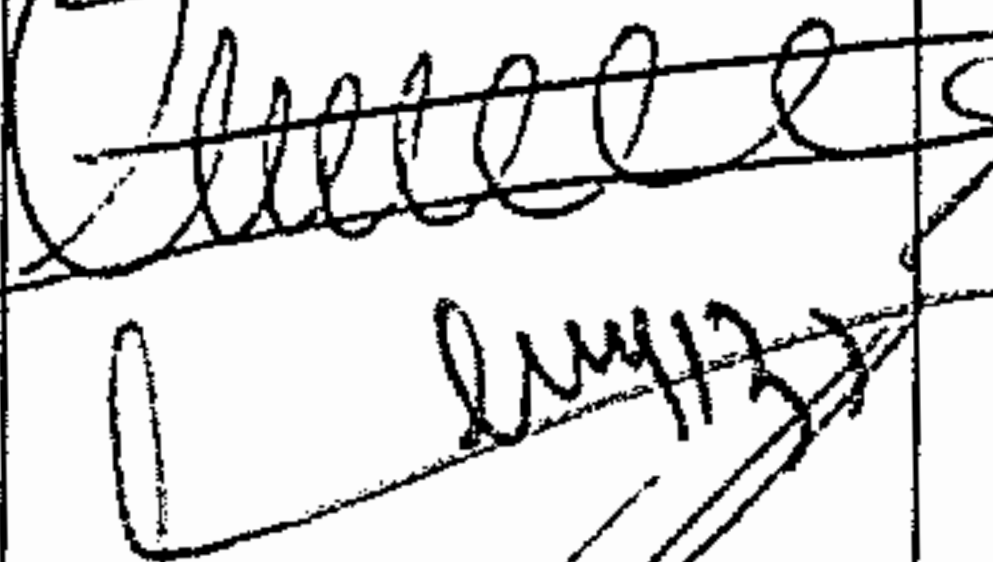

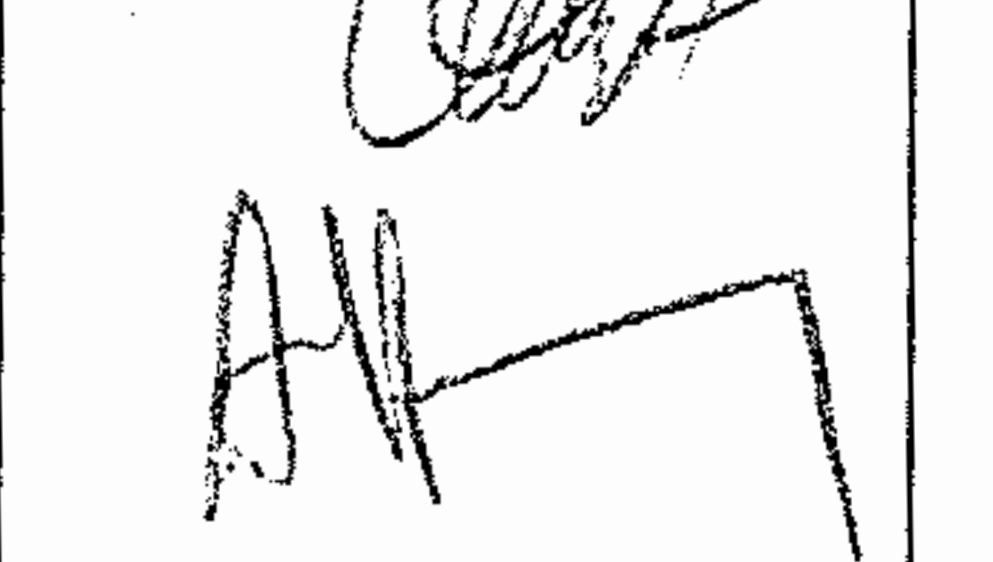

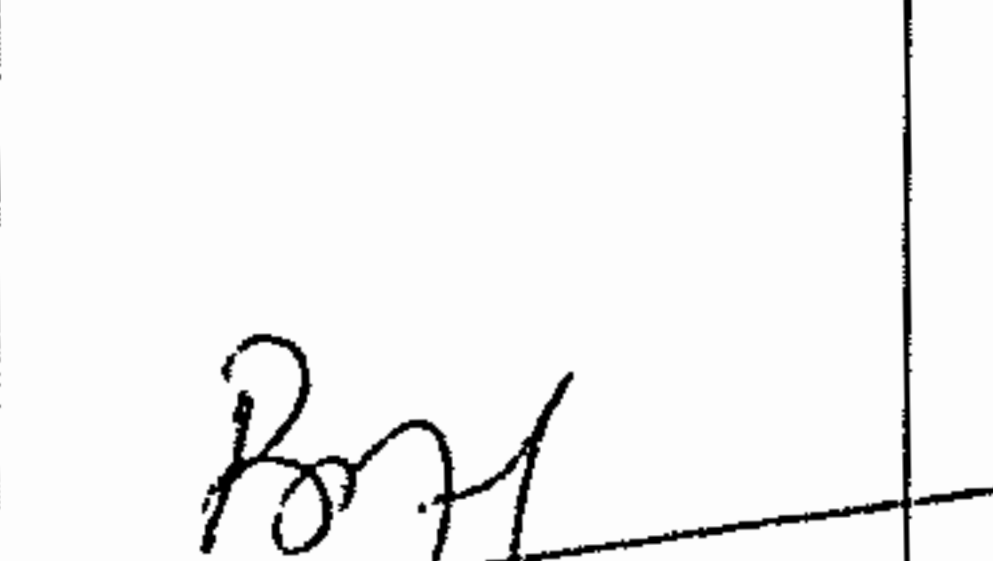

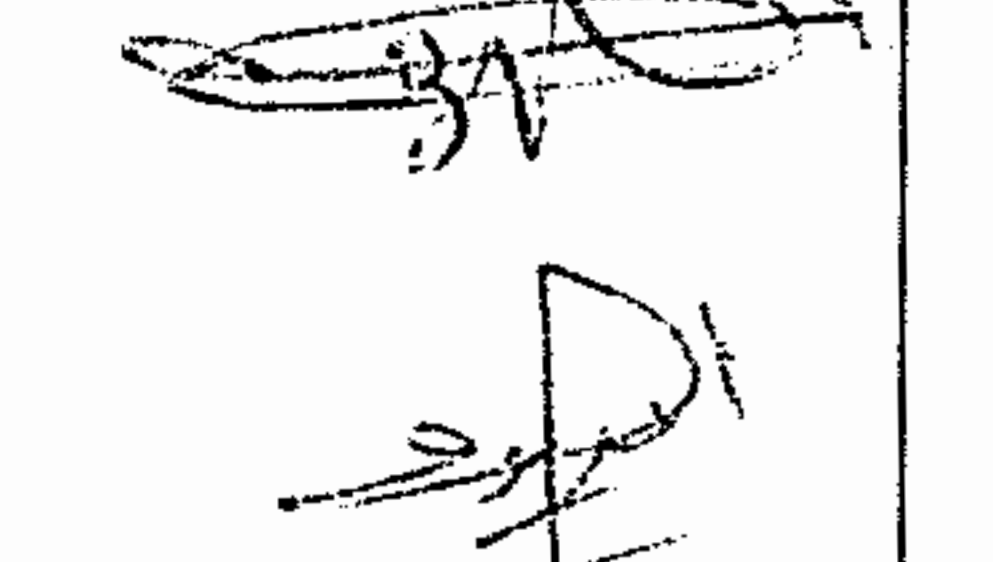
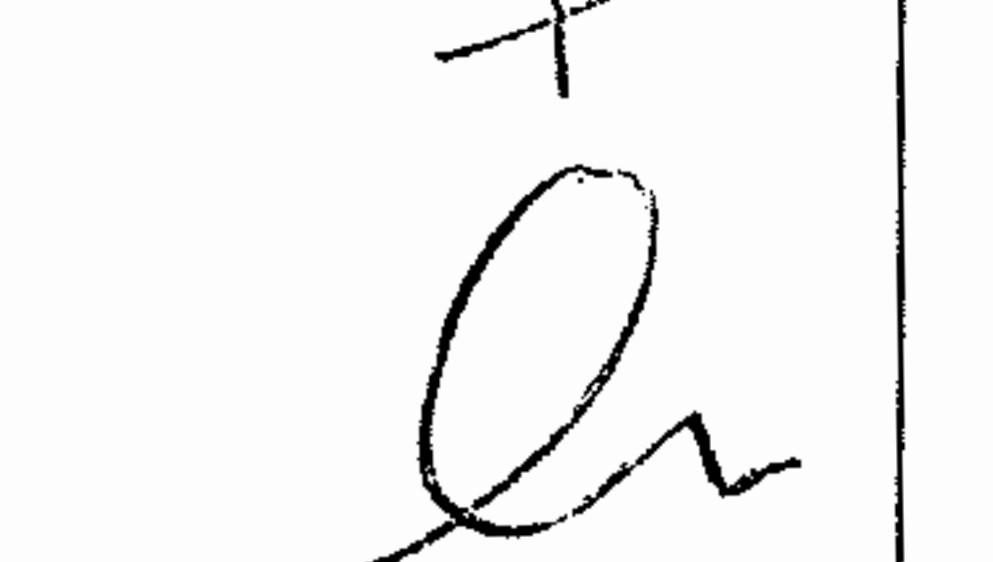
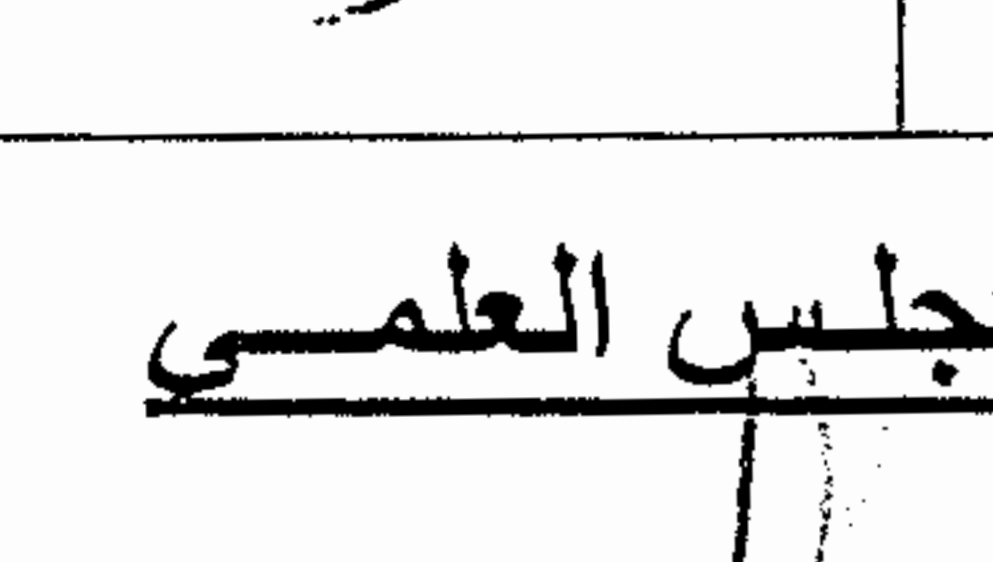


جامعة عبد الرحمان ميرة - بجاية
كلية الحقوق و العلوم السياسية

المجلس العلمي للكلية

بجاية في 2016/12/11

محضر رقم: 10 / 2016

قائمة الحضور

الامضاء	الصفة	الاسم و اللقب	الرقم
	رئيس المجلس العلمي	أ.د. زوايمية رشيد	01
	عميد كلية الحقوق	أ.د. أيت منصور كمال	02
	نائب العميد مكلف بما بعد التدرج	د. قبايلي طيب	03
	نائب العميد مكلف بالمسائل المرتبطة بالطلبة	د. شيتير عبد لوهاب	04
	رئيس قسم التعليم الأساسي للحقوق	اراثن عبد الله	05
	رئيس قسم قانون الأعمال	بزغيش بوبكر	06
	رئيس قسم القانون الخاص	عيادي جيلالي	07
	رئيس قسم القانون العام	علام الياس	08
	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	د. دحماني عبد السلام	09
	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	د. حساني خالد	10
	ممثل الأساتذة المساعدين	مختاري عبد الكريم	11
	ممثل الأساتذة المساعدين	بلول جمال	12
	رئيسة اللجنة العلمية لقسم التعليم الأساسي للحقوق	د. تواتي نصيرة	13
	رئيس اللجنة العلمية لقسم قانون الأعمال	د. بيري نور الدين	14
	رئيسة اللجنة العلمية لقسم القانون الخاص	د. إقروفة زبيدة	15
	رئيس اللجنة العلمية لقسم القانون العام	د. عيساوي عز الدين	16
	مدير مخبر البحث حول فعالية القاعدة القانونية	د. خلفي عبد الرحمان	17

رئيس المجلس العلمي

